



L a u s a n n e



Initiative « No Billag »

Les capitales romandes appellent au rejet de l'initiative

Sous couvert de proposer aux habitants de ce pays une réduction de leur facture, l'initiative « No Billag » vise en fait à démanteler le service public de l'audio-visuel en programmant la disparition de la RTS et des radios et télévisions locales et régionales. S'en remettre au seul marché et aux mécanismes économiques dans le domaine de l'information revient à privilégier ceux qui disposent de moyens importants au service de leurs intérêts et à porter une atteinte grave à la démocratie et au droit de disposer d'une information libre, indépendante et critique. Les capitales romandes appellent les électrices et électeurs à rejeter l'initiative « No Billag » et à contribuer ainsi au maintien d'une information de qualité dans notre pays, en particulier sur le plan local et régional.

Le peuple suisse est appelé à se prononcer, le 4 mars 2018, sur l'initiative « No Billag ». Ce texte demande la suppression de la redevance radio-télévision versée annuellement par chaque ménage. Bien plus, elle interdit à la Confédération de financer les radios et télévisions par d'autres voies. Cette stratégie politique vise à asphyxier financièrement une catégorie de médias dont l'existence dépend partiellement d'un financement public.

Les conséquences de l'initiative seraient graves : les chaînes de radio et de télévision publiques (RTS) se verraient instantanément privées de 1.2 milliard de francs. Parallèlement, les radios et télévisions locales et régionales y perdraient 67.5 millions de francs. L'existence de ces médias serait menacée et leur disparition programmée à court terme. Les capitales cantonales de Suisse romande ont décidé de s'engager de manière conjointe contre cette initiative qui porte une attaque grave contre la diversité médiatique et qui engendrerait à terme la disparition probable de nombreuses chaînes de radio (21) et de télévision (13) locales et régionales. Accepter l'initiative reviendrait à priver les villes et régions d'une source unique d'information et de nombreuses prestations culturelles mettant en valeur les actualités locales et régionales, au profit d'une offre commerciale uniforme dans laquelle l'information est absente. L'information des habitants, notamment sur le plan politique, culturel, de l'animation locale ou de la vie associative s'en trouverait gravement affectée.

Les expériences récentes, notamment en Suisse romande, montrent que les médias financés par le seul marché (publicité et abonnements) souffrent dans le contexte actuel, avec des disparitions et des réductions d'effectifs dramatiques. Faute de moyens suffisants, les médias qui subsistent ne peuvent plus jouer leur rôle d'analyse et d'investigation. Même l'agence télégraphique suisse (ATS), principal fournisseur d'information factuelle aux médias, traverse actuellement de grandes difficultés. Enfin, des grands groupes économiques adossés à des intérêts politiques souvent extrémistes rachètent des médias pour les mettre au service de leurs intérêts financiers et idéologiques. La seule alternative réside dans un service audiovisuel - national, régional et local - public ou soutenu par un financement public et disposant de ressources suffisantes.

Le refus de No Billag est indispensable pour maintenir la qualité et la diversité de l'information ainsi qu'une couverture optimale sur le plan local et régional. Les grandes villes de Suisse romande sont particulièrement attachées au maintien de médias diversifiés et de qualité. Elles appellent les électrices et électeurs à manifester leur soutien à une information répondant aux exigences d'indépendance, de démocratie et de diversité **en votant massivement NON à l'initiative No Billag, le 4 mars prochain.**

Le 18 janvier 2018

Au nom des capitales et chefs-lieux des cantons de Suisse romande suivants :

- **Damien Chappuis**, Maire de Delémont : 032 421 92 19
- **Thierry Steiert**, Syndic de Fribourg : 026 351.71 11
- **Rémy Pagani**, Maire de Genève : 022 418 20 20
- **Grégoire Junod**, Syndic de Lausanne : 021 315 22 00
- **Fabio Bongiovanni**, Président de la Ville de Neuchâtel : 032 717 71 02